

UFR	STAPS
MENTION	STAPS : Activité physique adaptée et santé
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	STAPS : Activité physique adaptée et santé
Intitulé parcours-type (PT) :	Conception et évaluation des programmes en activités physiques adaptées (CEP-APAS)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : STAPS : activité physique adaptée et santé. STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique. Biologie-santé.
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Selon le profil du candidat, un très bon niveau général en : <ul style="list-style-type: none"> - Programmes et projets en activité physique adaptée. - Sciences du mouvement humain et de la motricité. - corps humain. - Méthodologie scientifique et statistiques. - Approches bio-psycho sociales de l'activité physique et sportive.
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Très bonne connaissance et une expérience certaine du secteur du sport-santé et de l'activité physique.

	<p>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)</p> <p>Précisions : Les candidats joindront le relevé de notes de l'année de Master (ou, à défaut pour les candidats actuellement en M1, les relevés de notes du 1er semestre) ; la photocopie de l'attestation de stage Master 1 (facultatif).</p> <p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les candidats ayant déjà validé un M1, maîtrise ou diplôme équivalent : un résumé du mémoire réalisé (1 page, de 300 à 500 mots)- Concernant votre projet en master 2: votre projet de <u>Recherche ou professionnel de M2</u> une page 300 à 500 mots maximum
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master